

Nachhaltigkeit an Schweizer Hochschulen. Forderungspapier und Prioritätensetzung.

—
Développement durable au sein des hautes écoles suisses. Revendications et définition des priorités.

ist es, die Nach-
hulen sowohl auf
uch in Alltag und
zielte Sensibilisie-
as Bewusstsein
r Verband nimmt
fungiert als
schen seinen Mit-
Wissens- und
rden Ressourcen
ndelt, und weiter

zer
1

gzeilen
hneten
mmen-
daktor

n
ise der
i Hoch-
index/
er-
n,
-
i Univer-
eistung,
immer
n Drittmit-
o, Rektor
swoche.
rterer
aus: « Wir
beteiligen,
nien hin-
sonntag/
ufen am
ordinati-
dati-
l. auch den
woz.
fen am

—
S. 17
—

) dans les
t des der-
ns consé-
t prendre
orter une
Zurich et
suite à de
dignation

ture des
le finance-
bles spécia-
le.
écoles
fs/portal/fr/
s 2015),
ppeln" (Peter
2, http://
mars 2015)
rseits
tsparenz.
berwerbs.
rodelle mit
s, Tageswoche,
al/637275/
CRUS, s'est
i uns an kei-
über die an-
gehen." (NZZ
hschulen-leh-

[VSS|UNES|USU]



VSN
FDD
FSS

d'encouragement con-
Les Commissions
être instituées dans le
qu'organes de la fond

de presque la moitié des effectifs depuis 2001 dans les universités⁴⁴),
alors que ce n'est guère le cas des financements tiers.

16

16.03.2015, <http://www.nzz.ch/finanzen-sponsoring-regeln-ab-1.18134792>, consulté le 01 mars 2015).
Ces liens sont aussi inscrits dans la LEHE (cf. 4.1.2.)

Développement durable au sein des hautes écoles suisses. Revendications et définition des priorités.

Éditrice :

Union des Étudiant·e·s de Suisse (VSS-UNES-USU)
Groupe de Travail « Durabilité »
Monbijoustrasse 30, 3011 Berne
vss-unes.ch | info@vss-unes.ch

Auteur·rice·s / Rédaction (Groupe de travail) :

Muguette Müller, Elea Kunz, Sebastian Held, Ryan Maya, Annika Erickson-Pearson, Yael Kälin

Adoptée lors de la 177^{ème} Assemblée des Délégué·e·s de l'UNES (12-14.11.2021) à Zurich

| | |
|---|-----------|
| Développement durable au sein des hautes écoles suisses. Revendications et définition des priorités. | 2 |
| La durabilité dans le paysage de l'enseignement supérieur suisse | 2 |
| La durabilité : une définition | 2 |
| La situation actuelle | 3 |
| Le contexte de ce cahier de revendications | 3 |
| Comment lire ce document | 4 |
| Les revendications | 5 |
| 1. Priorités transversales | 5 |
| 2. Gouvernance | 6 |
| 3. Enseignement | 8 |
| 4. Recherche | 9 |
| 5. Campus | 10 |
| 5.1 Énergie, ressources, déchets | 10 |
| 5.2 Mobilité et transport | 11 |
| 5.3 Finances | 11 |
| 5.4 Cafétérias | 12 |
| 6. Relations avec la communauté et transfert de savoir | 13 |
| Glossaire | 14 |
| Approche axée sur la santé publique | 14 |
| Approche trauma-informée (angl. trauma-informed) | 15 |
| Discrimination | 16 |
| Durabilité | 16 |
| HE | 16 |
| Intersectionnalité | 17 |
| Limites planétaires | 17 |
| Personnes affectées | 17 |
| Privilège | 18 |
| Violence | 18 |
| Violence psychologique | 18 |
| Violence sexualisée | 18 |

Développement durable au sein des hautes écoles suisses. Revendications et définition des priorités.

Le présent document a été élaboré par le groupe de travail sur la durabilité de l'Union des Étudiant·e·s de Suisse (VSS-UNES-USU ; ci-après dénommée UNES), en étroite collaboration avec la Fédération Suisse d'Organisations Étudiantes pour un Développement Durable (VSN-FDD-FSS, ci-après dénommée FDD). Il expose les souhaits et les priorités des étudiant·e·s de Suisse en matière de durabilité dans les hautes écoles (HE).

La durabilité dans le paysage de l'enseignement supérieur suisse

La durabilité : une définition

Ce cahier de revendications est basé sur le concept de durabilité forte. Cela signifie que nous avons besoin d'un système environnemental fonctionnel pour que notre société existe et de durabilité environnementale et sociale pour que notre économie soit durable. Cela dit, la maximisation du profit économique qui repose sur la destruction ou la dégradation de l'environnement ou sur des mesures socialement non durables ne peut être elle-même durable. Une forte durabilité garantit donc que les besoins des générations et des écosystèmes actuels et futurs puissent être satisfaits et que les limites planétaires¹ ne soient pas dépassées.

La durabilité sociale englobe un ensemble diversifié de besoins et de droits fondamentaux, obtenus grâce à des systèmes et des sociétés équitables et justes. Nous considérons que les caractéristiques socioculturelles, le changement de comportement ainsi que des systèmes et des institutions plus équitables sont au cœur de ce concept. Par exemple, pour comprendre ce que signifie réellement la durabilité, nous devons écouter des personnes issues de milieux divers, et en priorité les personnes marginalisées. La durabilité ne consiste pas seulement à éliminer les injustices, mais aussi à valoriser et prendre en compte la diversité et les multiples avantages qu'elle apporte à une communauté. En même temps, le bien-être psychique, la prévention de la violence² et de la discrimination³ ainsi que le soutien et l'autonomisation des personnes concernées⁴, sont des aspects particulièrement pertinents à prendre en compte dans le contexte de l'enseignement supérieur.

¹ Voir le glossaire.

² Voir le glossaire.

³ Voir le glossaire.

⁴ Voir le glossaire.

Cahier de Revendications du GT « Durabilité »

La situation actuelle

La définition de la durabilité ci-dessus a été intégrée non seulement dans la prise de position de l'UNES et de la FDD de 2016, mais aussi dans la définition de swissuniversities et même dans les normes de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ), d'après lesquelles chaque haute école accréditée en Suisse est jugée. Les HE suisses sont donc à jour avec les dernières définitions de la durabilité utilisées par les principales organisations mondiales, dont l'ONU. Non seulement les HE sont conscientes de l'importance de la durabilité qu'elles prennent en considération dans leurs prises de décision, mais elles demandent également des comptes au Conseil fédéral : dans sa réponse au message FRI 2021-2024, swissuniversities⁵ déplore l'absence d'un modèle de durabilité solide et, en particulier, l'accent qui est à nouveau mis sur la durabilité économique plutôt que sociale et environnementale.

Cependant, bien que les HE suisses défendent bien la durabilité en théorie, il y a d'évidentes lacunes dans leur mise en pratique des principes de durabilité. C'est en effet ce qui ressort de la dernière enquête du WWF (disponible en DE⁶ et FR⁷) ainsi que de la dernière série de « devoirs » d'accréditation - de nombreuses HE n'ont pas satisfait le standard qualité concernant la durabilité et doivent se soumettre à un important travail de rattrapage pour répondre aux normes de l'AAQ. En outre, une récente enquête menée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sur le Développement Durable dans les Hautes Écoles Suisses⁸ montre clairement que les étudiant·e·s des HE suisses voient encore un grand potentiel d'amélioration.

C'est dans ce contexte que nous avons élaboré ce cahier de revendications : en tenant compte des lacunes signalées par le WWF, l'AAQ et l'OFEV et au nom des étudiant·e·s, nous vous présentons les revendications suivantes.

Le contexte de ce cahier de revendications

Les présentes revendications ont été formulées en tenant compte du paysage suisse des HE et sont destinées à guider la collaboration entre tous les niveaux de parties prenantes pour un avenir plus durable : étudiant·e·s, enseignant·e·s, directions, swissuniversities, l'AAQ et la communauté au sens large. En disposant d'une liste condensée de 'normes minimales', nous espérons pouvoir unifier notre effort pour encourager la durabilité en impliquant toutes les parties prenantes.

⁵ https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Positionen/210211_Stn._Strategie_Nachhaltigkeit_2030_sign.pdf

⁶ <http://www.wwf.ch/hochschulen2021>

⁷ <http://www.wwf.ch/hautes-ecoles2021>

⁸ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/formation/education-a-l-environnement/enseignement-superieur.html>

Cahier de Revendications du GT « Durabilité »

Étant donné que ce document est le fruit d'une collaboration entre l'UNES et la FDD, il trouve son origine dans le milieu étudiant. Cependant, nous avons l'intention de le mettre en œuvre à plusieurs niveaux en coopérant avec différent·e·s acteurs et actrices, afin de nous assurer que toutes les voix sont entendues. Si vous êtes un groupe ou un syndicat étudiant et que vous désirez appliquer ces normes dans votre établissement, vous pouvez vous adresser à votre bureau pour la durabilité, à la commission de durabilité ou à nous pour savoir comment lancer le processus. Il en va de même pour les HE qui utilisent ce document comme un guide pour plus de durabilité. Ce document peut également être utilisé par swissuniversities et l'AAQ comme compte rendu de ce que les étudiant·e·s attendent de leurs HE.

Il est important de garder à l'esprit que chaque HE se trouve à un stade différent de son parcours vers la durabilité. Pour cette raison, le document comprend un mélange de demandes urgentes et fondamentales, et de demandes plus « avancées », afin d'être utile dans chaque contexte. Néanmoins, beaucoup de ces revendications ne représentent qu'un « strict minimum » et devraient inspirer d'autres actions. Nous espérons donc que chaque HE pourra aborder ce cahier de revendications en ayant conscience de sa situation personnelle, de ce qu'elle a déjà fait et surtout de ce qu'elle peut améliorer.

Comment lire ce document

Les revendications sont codées en fonction de la catégorie d'action. Les revendications **stratégiques** sont probablement des décisions de haut niveau de type « top down », impliquant la direction (higher-level). Les revendications **opérationnelles** concernent plutôt la vie et le travail quotidiens au sein de l'institution. Enfin, les revendications **légal**es sont basées sur un agenda officiel, tel qu'un mandat ou un processus d'accréditation. Il s'agit en somme des obligations de conformité.

Ce document contient des références à des prises de positions et des cahiers de revendications rédigés par des organismes étudiants, dont l'UNES, la FDD (EN,⁹ DE¹⁰ et FR¹¹), et la Sustainability Week Switzerland (SWS¹²). Leur but était de fournir des points d'ancrage à travers les générations de travaux d'étudiant·e·s. Ceux-ci (ainsi que d'autres travaux fondateurs) sont signalés par le symbole 📄. Le symbole 💡 indique une suggestion sur la manière dont la demande peut être satisfaite, et le symbole ✅ signale un exemple de solution créative mise en œuvre dans certaines HE du pays.

Le document est divisé en 5 domaines principaux : la gouvernance, l'enseignement, la recherche, le campus et les relations avec la communauté et transfert de savoir. Il commence par une section traitant des priorités transversales.

⁹ <https://vss-unes.ch/en/positionen/positionspapiere/>

¹⁰ <https://vss-unes.ch/positionen/positionspapiere/>

¹¹ <https://vss-unes.ch/fr/positionen/positionspapiere/>

¹² Sustainability Week Switzerland

Les revendications

1. Priorités transversales

1.1 Culture de la transparence et de la responsabilité



1.1.1 La HE rend les informations relatives à la durabilité¹³ accessibles de manière systématique.

a. Les informations accessibles sur la durabilité doivent inclure :

- 1) le rapport sur le développement durable de la HE,
- 2) les procès-verbaux des réunions de la Commission de Durabilité,
- 3) les documents stratégiques et directeurs concernant la communauté universitaire et le développement de l'institution.

1.1.2 Les avantages d'une entière transparence en ce qui concerne l'approche du problème, les opérations et l'organisation quotidiennes sont signalés tout au long de ce cahier de revendications par la mention « culture de la transparence et de la responsabilité ».

Revendications VSS/VSN, 2016, I.C.b



Revendications VSS/VSN, 2016, I.G.



Revendications SWS, 2



1.1.3 Les politiques, les réglementations, les partenariats existants des HE, les nouvelles publications et le matériel pédagogique sont révisés en fonction de ces stratégies et adaptés s'ils ne sont pas conformes à celles-ci.

1.2 Inclusion et participation



1.2.1 Les étudiant·e·s et les personnes concernées sont représenté·e·s équitablement au sein de la Commission de Durabilité. Ainsi, les possibilités de participation et les droits de codétermination des étudiant·e·s et des personnes concernées sont garantis.

1.2.2 Les étudiant·e·s et les personnes concernées participent équitablement à la création, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la stratégie de durabilité de la HE, ainsi qu'aux processus décisionnels de l'établissement en général.

Revendications VSS/VSN, 2016, III.a










Guide AAQ 2018, 2.3 (p. 35)¹⁴



¹³ Voir le glossaire.

¹⁴ [Guide AAQ](#)

2. Gouvernance

- 2.1 La HE développe une stratégie de durabilité. 
- 2.2 La stratégie de durabilité aborde les préoccupations et les possibilités de durabilité dans les domaines de la gouvernance, de l'enseignement, de la recherche, du campus ainsi que des relations avec la communauté et transfert de savoir.
- 2.3 La stratégie de durabilité de la HE comprend des objectifs vérifiables, des mesures et des délais. 
- 2.4 La stratégie de durabilité de la HE donne la priorité à la durabilité environnementale et sociale. 
- 2.5 La stratégie contient une stratégie d'égalité des chances et de diversité, qui comprend entre autres la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence et tient compte des multiples tensions causées par l'intersectionnalité¹⁵. La stratégie d'égalité des chances et de diversité couvre tous ces aspects dans l'ensemble des domaines (gouvernance, enseignement, recherche, campus et relations avec la communauté et transfert de savoir). 
- 2.5.1 La stratégie porte sur la santé psychique, la prévention de toutes les formes de violence et de discrimination (en particulier à l'encontre des personnes généralement marginalisées), ainsi que sur le soutien et l'(auto-)autonomisation des personnes concernées. Elle donne la priorité à leurs voix et à leurs besoins à tous les niveaux.
- 2.6 La stratégie de durabilité, y compris la stratégie d'égalité des chances et de diversité, est élaborée, mise en œuvre, évaluée et révisée en permanence. Elle fait l'objet d'un rapport public, dans le cadre d'un processus garantissant la consultation et la participation active du corps étudiant et des personnes concernées, soit sur un pied d'égalité avec le personnel de la HE et la direction, soit en tant que principaux consultants et responsables du processus décisionnel lorsque les aspects des stratégies les concernent principalement. L'inclusion des personnes concernées dans les processus décisionnels doit donc se faire de manière trauma-informée (angl. *trauma-informed*), en tenant compte de l'intersectionnalité et de l'autonomie des personnes. Il est possible de participer de manière anonyme. 
Revendications VSS/VSN 2016, III.a 
- 2.7 La durabilité est institutionnalisée. 

¹⁵ Voir le glossaire.

2.8 La HE dispose d'une Commission de Durabilité :

2.8.1 La Commission de durabilité est composée de représentant·e·s de toute la communauté académique (c'est-à-dire la direction, les facultés, le personnel technique et administratif et les étudiant·e·s). De plus, les groupes des personnes concernées et les groupes communément marginalisés ont des représentant·e·s qui font partie de la Commission de durabilité. Celle-ci accorde la priorité aux contributions des représentant·e·s au sujet des mesures les affectant directement. Dans ce contexte, les aspects de l'intersectionnalité sont pris en compte.

2.8.2 La Commission de durabilité a pour mandat de développer des programmes d'études afin d'aligner les résultats d'apprentissage sur des sujets durables.

Revendications VSS/VSN 2016, I.A.b



2.8.3 La Commission de durabilité est habilitée à définir des mesures concernant tous les domaines (gouvernance, enseignement, recherche, campus, relations avec la communauté et transfert de savoir) afin de les rendre plus durables.

2.9 La HE promeut le bien-être psychique et combat toutes les formes de discrimination et de violence de manière trauma-informée (angl. *trauma-informed*). Elle propose à la fois des services dédiés aux personnes concernées et des mesures dans une perspective de santé publique¹⁶, de prévention, de soutien et d'autonomisation, qui renforcent l'ensemble de la communauté HE et les personnes extérieures.



2.9.1 La HE propose des centres de conseil psychologique ainsi que des centres de conseil distincts et spécialisés pour les personnes victimes de violence sexuelle, de violence psychologique ou de discrimination et pour les personnes qui veulent les soutenir. Les centres de conseil adoptent une approche trauma-informée (angl. *trauma-informed*) et sont gratuits.


2.9.2 Des informations sur les approches possibles ainsi que les formes de mauvaise conduite des conseiller·ère·s, sur les droits des client·e·s et les coordonnées d'un organisme indépendant chargé des plaintes sont remises à tout·e·s les client·e·s et publiées sur les pages web des centres de conseil.

2.9.3 Comme dans tout processus d'assurance qualité, les client·e·s des centres de conseil ont la possibilité de donner leur avis sur les séances de conseil et de participer activement aux décisions stratégiques concernant la réflexion et l'amélioration des méthodes de travail des centres de conseil.


2.9.4 Les HE et leurs centres de conseil publient et diffusent des ressources d'auto-assistance en ligne gratuites.

¹⁶ Voir le glossaire.

3. Enseignement


- 3.1 La durabilité fait partie des objectifs d'apprentissage de tous les programmes d'études et fait l'objet de discussions afin de s'assurer que les étudiant·e·s savent comment leur discipline contribue ou fait obstacle à la durabilité. 


Enquête sur le Développement Durable dans les Hautes Écoles Suisses OFEV, 2021 


La HE propose à ses étudiant·e·s des cours obligatoires (interdisciplinaires et spécifiques à une matière) dans lesquels les étudiant·e·s acquièrent des connaissances et des compétences afin d'être capables de travailler à long terme en faveur de la durabilité. 

- 3.2 Des programmes d'études portant explicitement sur la durabilité sont proposés. 

Revendications VSS/VSN 2016, I.E. 

La HE peut concevoir des cursus interdisciplinaires axés sur la durabilité en rassemblant les connaissances et les paradigmes de différentes disciplines telles que le droit, l'économie, l'histoire, la géographie, les sciences sociales, les sciences naturelles ou les mathématiques. 


Le master en développement durable de l'université de Bâle. ¹⁷ 


- 3.3 La HE met en place une formation régulière, trauma-informée (angl. *trauma-informed*)¹⁸ et intersectionnelle pour tous et toutes ses membres sur des sujets tels que la santé psychique, la communication non violente, la prévention de toutes les formes de violence et de discrimination, et les possibilités d'intervention et de soutien pour les personnes concernées. 

¹⁷ <https://msd.unibas.ch/en/>

¹⁸ Voir le glossaire.

4. Recherche


4.1 Chaque faculté de la HE soutient la théorisation, la recherche, la création, l'utilisation et la diffusion de la littérature et la compréhension de ce qui suit, comment sa discipline est concernée par la durabilité ou son influence sur celle-ci. 


4.2 Des programmes de recherche qui donnent la priorité à la recherche sur la durabilité, qu'elle soit disciplinaire, interdisciplinaire, transdisciplinaire ou axée sur la pratique, sont créés et soutenus. 

4.2.1 Ces programmes de recherche intègrent des membres de la société civile et soutiennent leur participation et leur feedback sur les activités de recherche chaque fois que cela est possible.


4.2.2 La transparence et l'accessibilité sont au cœur de ces programmes de recherche.

Demandspaper SWS, 5

Soutenir et financer des programmes, des réseaux et des prix, ainsi que garantir l'accessibilité libre et gratuite aux articles de recherche publiés, pour les membres comme pour les non-membres de la HE. 

4.3 Les pratiques de recherche actuelles sont (ré-)évaluées de manière critique et adaptées si elles sont non durables ou discriminatoires : 

4.3.1 Les accords internationaux sur la recherche non discriminatoire sont pleinement mis en œuvre.

Code mondial de conduite pour la recherche dans les environnements pauvres en ressources.¹⁹ Les principes établis dans le code peuvent être adaptés à tous les cas de recherche susceptibles d'inclure des relations de pouvoir discriminatoires, indépendamment du type de relation de pouvoir (Nord-Sud, basée sur le genre, sur les aptitudes physiques ou mentales, etc.). En effet, il y a toujours une asymétrie de pouvoir inhérente aux pratiques de recherche impliquant ou affectant d'autres humain·e·s ou écosystèmes, de sorte que toute recherche de ce type devrait être menée conformément aux principes (adaptés) du code susmentionné. 

4.3.2 La HE encourage le financement équitable des chercheur·se·s qui sont actuellement sous-représenté·e·s dans la recherche, par exemple en raison de leur genre ou de leur origine ethnique, et des sujets de recherche qui touchent les groupes défavorisés.

4.3.3 La HE encourage la recherche de manière à ce que les résultats soient disponibles et compréhensibles pour tous les groupes de personnes concernées par un sujet de recherche.

¹⁹ <https://www.globalcodeofconduct.org/>

5. Campus

5.1 Énergie, ressources, déchets

Demandpaper SWS, 6.3



Demandpaper SWS, 6.4



5.1.1 La HE est consciente de la manière dont ses activités affectent les limites planétaires et, dans la mesure du possible, modifie ses activités en cours et en engage de nouvelles pour soutenir le respect de ces limites.



5.1.2 La HE s'engage à devenir neutre sur le plan climatique au plus tard en 2030. Pour ce faire, elle établit une stratégie et un plan d'action qui définissent des mesures concrètes, un calendrier et des mécanismes de suivi.



Revendications VSS/VSN 2016, I.F.c



Afin de communiquer sur les progrès réalisés dans ce domaine, la HE peut mettre en place des suivis fréquents, informels et publics dans les espaces communs, permettant aux gens de parler spontanément de la neutralité carbone, de se fixer des objectifs et de créer un élan pour la réalisation de cette neutralité.



Jusqu'à présent, l'Université de Berne s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2025, et les HE suisses suivantes se sont engagées à atteindre la neutralité carbone d'ici 2030 : la Haute école pédagogique de Lucerne, l'Université de Lucerne, l'Université de Saint-Gall, la Haute école spécialisée de Rapperswil, et bien d'autres encore.²⁰



5.1.3 La HE s'engage à une consommation durable des ressources.



- a. La HE se fixe des objectifs annuels (ambitieux) pour réduire sa consommation de ressources, afin de respecter les limites planétaires.
 - b. Tous les biens achetés par la HE proviennent de sources durables sur le plan social et environnemental.
 - c. La HE s'engage à adopter une économie circulaire ou une approche "cradle to cradle". Lorsque cela n'est pas possible, les déchets sont éliminés de manière durable sur le plan environnemental et social.
 - d. La HE utilise 100 % d'énergie renouvelable certifiée et produit sa propre énergie renouvelable lorsque cela est possible (systèmes photovoltaïques, biogaz, etc.).
- Les systèmes de certification appropriés pour les énergies renouvelables sont EKOénergie²¹ et naturemade²² « star » (qui est à préférer à la variante « basic! »).



²⁰ <https://www.sdgaccord.org/climateletter>

²¹ <https://www.ekoenergy.org/>

²² <https://www.naturemade.ch/fr/certification-naturemade.html>

5.2 Mobilité et transport

Demandspaper SWS, 6.2



5.2.1 La HE s'engage à réduire les émissions liées au transport et à promouvoir un transport respectueux du climat.



- a. La HE suit les directives visant à réduire les voyages en avion, en s'alignant sur le principe « Éviter, Remplacer, Compenser ». La HE peut fixer une distance minimale en dessous de laquelle le transport aérien ne peut être une option pour les voyages financés par les HE (par exemple 1000 km).



La HE peut adopter une politique qui interdit les voyages aériens financés par les HE lorsque d'autres itinéraires longue distance sont disponibles (par exemple, le train de nuit).



Pour les vols financés par les HE qui ne peuvent être évités, des dispositifs créatifs peuvent être mis en œuvre pour sensibiliser aux émissions et les compenser, notamment des systèmes d'échange intra-HE, ou des rapports et concours intra-départementaux pour réduire les émissions.



Projet de réduction du trafic aérien de l'Université de Bâle.²³



Directives de l'Université de Genève pour les voyages en avion²⁴



- b. La HE encourage les vidéoconférences comme alternative aux voyages longue distance pour les conférences en personne.
- c. La HE s'engage à donner accès aux transports publics à faible coût ou gratuitement à ses étudiant·e·s et à ses employé·e·s.



5.3 Finances

Forderungspapier VSS/VSN 2016, I.G.



Demandspaper SWS, 7



5.3.1 L'origine, le montant, l'utilisation prévue et, le cas échéant, les conditions des fonds de tiers et des revenus externes sont rendus publics dans le rapport de développement durable et/ou le rapport d'activité de la HE.



Voir les priorités transversales - Culture de la transparence et de la responsabilité.





5.3.2 La HE établit et publie des directives sur l'origine des investissements et des fonds de tiers et explique les mécanismes de contrôle. Cela inclut une liste d'exclusion pour garantir que les combustibles fossiles, l'énergie nucléaire, les armes, ainsi que tout acteur spéculant sur les produits alimentaires et les matières premières non durables ne puissent pas bénéficier des investissements de la HE (au strict minimum).





²³ <https://www.unibas.ch/de/Universitaet/Administration-Services/Generalsekretariat/Nachhaltigkeit/Campus/Flugreisen.html>


²⁴ https://www.unige.ch/avions/application/files/6515/6742/6105/Politique_avions_UNIGE_eng.pdf


Voir les priorités transversales : Culture de la transparence et de la responsabilité. 

Les normes de la GRI, les principes du Pacte mondial des Nations Unies ou d'autres directives établies peuvent servir d'orientation. 


Les investissements sont orientés vers les objectifs ESG²⁵ (environnement, social et gouvernance). Il est assuré que les finances soutiennent à 100% des causes et des projets écologiques et sociaux. 

La HE applique la budgétisation sensible au genre (angl. *gender budgeting*) à l'ensemble de son budget et utilise les principes sous-jacents à la budgétisation sensible au genre pour d'autres dimensions de la discrimination chaque fois que cela est possible afin de parvenir à une répartition équitable des ressources. 


Les HE qui peuvent choisir leur propre banque s'assurent que la banque emploie la liste d'exclusion ci-dessus ou est ouverte à ce que la HE apporte la sienne. 

L'UNIL a pu influencer les critères d'investissement de la Banque Cantonale Vaudoise avec sa Charte d'investissement responsable vers plus de durabilité.²⁶ 

5.4 Cafétérias

5.4.1 Les menus des cafétérias de la HE sont majoritairement à base de produits végétaux, locaux et de saison. 

- a. Tous les ingrédients proviennent de sources socialement et écologiquement durables, respectant des normes élevées en matière de bien-être animal.
- b. Tous les repas sont abordables pour les étudiant·e·s et les produits durables sont encouragés par des subventions croisées et/ou des incitations.

Demandspaper SWS, 6.1 

²⁵ <https://crml.ch/2021-switzerland-real-estate-esg-survey/#interactive>

²⁶ <https://www.unil.ch/files/live/sites/durable/files/pdf/charte-investissement-responsable.pdf>

Relations avec la communauté et transfert de savoir

6. Relations avec la communauté et transfert de savoir

6.1 La HE est un laboratoire vivant de la durabilité : il remplit son rôle dans la société en développant, testant et démontrant des technologies et des approches innovantes en collaboration avec divers représentant·e·s de la société civile, des entreprises et du gouvernement, contribuant ainsi à trouver des solutions à des problèmes concrets de durabilité environnementale et sociale. Les étudiant·e·s sont activement impliqué·e·s dans ce processus. S

6.1.1 La HE sensibilise le public, diffuse des connaissances importantes et favorise le dialogue social et interne à la HE dans le cadre de forums et d'événements publics sur la durabilité environnementale et sociale, notamment en ce qui concerne : SO

- a. Les crises environnementales (c'est-à-dire l'utilisation excessive et non durable de nos ressources planétaires et ses conséquences sociales et économiques).
- b. Les questions de durabilité sociale (par exemple, la santé psychique, l'intersectionnalité, l'égalité, la prévention de toutes les formes de discrimination et de toutes les formes de violence, le soutien et l'autonomisation des personnes touchées et le démantèlement à grande échelle des systèmes en place sources d'inégalité).

6.1.2 La HE communique de manière proactive les résultats de la recherche scientifique et fournit un contexte scientifique relatif aux sujets pertinents en matière de durabilité dans le discours public. Ce faisant, elle favorise des processus décisionnels en matière de durabilité à tous les niveaux (national, cantonal, individuel, commercial, etc.). SO

6.1.3 La HE communique les connaissances académiques importantes et/ou urgentes liées à la durabilité au grand public de manière efficace et adaptée. O

Glossaire

Approche axée sur la santé publique

L'approche axée sur la santé publique se concentre sur les mesures de prévention et d'intervention qui s'adressent à l'ensemble de la population, c'est-à-dire tous les membres d'une organisation, d'une communauté, d'un pays, etc., selon les limites respectives du système, qu'ils aient ou non déjà fait appel à un service spécifique (par exemple, un centre de conseil psychologique). Une approche axée sur la santé publique peut être appliquée aux aspects de la santé en général, mais aussi à la santé psychique et à l'impact des événements traumatiques en particulier. Ceci est utile, car

- a) seul un très faible pourcentage de personnes ayant été confrontées à la violence, à des problèmes de santé psychique, à la discrimination ou à d'autres problèmes similaires s'adressent effectivement à des services spécialisés pour obtenir de l'aide,
- b) il existe de nombreuses façons dont les traumatismes, y compris les traumatismes causés par la violence ou la discrimination, peuvent avoir un impact sur les personnes et leur bien-être psychique (les problèmes de santé psychique traditionnellement associés à ces impacts, comme le syndrome de stress post-traumatique, n'étant qu'une des nombreuses conséquences potentielles), de sorte que le nombre de personnes réellement affectées négativement par des expériences traumatiques est assez élevé,
- c) les personnes affectées peuvent être confrontées à des inégalités supplémentaires et/ou à des conséquences négatives sur leur bien-être lorsque seuls des services spécifiques, mais pas le système avec lequel elles interagissent en permanence dans son ensemble, sont adaptés à leurs besoins,
- d) une approche axée sur la santé de la population permet non seulement de soutenir les personnes déjà affectées par des expériences traumatiques, mais aussi de prévenir les effets négatifs sur les autres, ce qui est crucial car la grande majorité des personnes éprouveront au moins un événement traumatique au cours de leur vie,
- e) une approche axée sur la santé de la population comprend l'identification et l'abolition des inégalités sociales (intersectionnelles) sous-jacentes et des structures systémiques qui causent ou facilitent des événements potentiellement traumatisants et des conséquences négatives sur le bien-être ; l'approche axée sur la santé contribue ainsi à la réalisation de la justice sociale, et
- f) il est essentiel d'aborder la santé psychique, en particulier les aspects psychotraumatologiques (tant au niveau individuel qu'au niveau(x) des systèmes supérieurs) afin d'être capable de combattre les crises environnementales urgentes de notre époque et de faire face à leurs retombées (pour plus d'informations, voir par exemple « Mental Health and our Changing Climate : Impacts, Implications, and Guidance »²⁷ et

²⁷ <https://www.apa.org/news/press/releases/2017/03/mental-health-climate.pdf>

« Der Klimawandel als prätraumatische Belastungssituation »²⁸, en français : « Le changement climatique comme situation de stress pré-traumatique », résumé en anglais à la page 3).

Il est donc nécessaire de combiner une approche axée sur la santé de la population avec des interventions individuelles. Ces aspects sont mis en évidence de manière plus détaillée dans l'article de recherche intitulé « Population Health and Trauma-Informed Practice: Implications for Programs, Systems, and Policies »²⁹ de Tebes et al. (2019). Dans le contexte de l'enseignement supérieur, cela signifie que, outre les services de conseil spécifiques, des mesures sont mises en place pour l'ensemble de la communauté universitaire et pour tous les processus organisationnels dans leur ensemble, qu'il s'agisse de la gouvernance, de l'enseignement, de la recherche, des opérations sur le campus ou de la sensibilisation de la communauté. Par exemple, les principes trauma-informés (angl. *trauma-informed*) (par exemple, l'autonomisation, l'intersectionnalité, la rupture des hiérarchies de pouvoir...) ne doivent pas seulement être mis en place dans les centres de conseil, mais être réalisés dans tous les processus organisationnels d'une HE, afin de bénéficier aux personnes traumatisées et non traumatisées. Un exemple concret de mesure de santé publique dans le domaine de l'enseignement serait par exemple l'introduction de cours obligatoires sur la prévention de la violence et de la discrimination, sur le soutien et l'autonomisation des personnes concernées et de leurs soutiens, sur la communication non violente ou sur le bien-être psychique (cf. enseignement 3.3 de ce cahier de revendications).

Approche trauma-informée (angl. trauma-informed)

Une approche trauma-informée implique une prise de conscience des conséquences psychologiques et des réactions traumatiques qui peuvent être causées par les traumatismes. Elle implique également de mettre en œuvre des processus organisationnels de manière à favoriser l'autonomisation et à minimiser le risque pour les personnes traumatisées de subir des réactions traumatiques ou d'être à nouveau traumatisées.

Les principes de l'approche trauma-informée comprennent la mutualité et le respect, la sécurité, l'intersectionnalité, la prévisibilité, la fiabilité et la transparence, la suppression des hiérarchies de pouvoir, l'apprentissage mutuel sur un pied d'égalité, le soutien par les pairs, l'autoréflexivité, la mise au centre des besoins des participants et l'autodétermination et la liberté de choix des participant·e·s.

S'il est crucial d'appliquer ces principes afin d'éviter qu'un service ou une organisation ne devienne inaccessible ou préjudiciable aux victimes de traumatismes, les principes trauma-informés devraient être appliqués dans tous les processus organisationnels et les interactions personnelles, que des victimes de traumatismes (évidents) soient impliquées ou non dans l'interaction ou le processus : ceci est essentiel, car a) il y a de fortes chances que les personnes impliquées dans un certain processus soient traumatisées, mais que les autres personnes interagissant avec elles ne le sachent pas (encore), ou que les personnes elles-mêmes n'en soient pas (encore) conscientes, b) une approche trauma-informée peut prévenir

²⁸ <https://doi.org/10.1007/s00278-019-00398-6>

²⁹ <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/ajcp.12382>

d'autres traumatismes, en particulier lorsqu'elle est combinée à une approche axée sur la santé publique, et c) les principes trauma-informés sont utiles à tout le monde, que les personnes soient réellement traumatisées ou non, puisqu'ils permettent de veiller à ce que chacun·e puisse vivre pleinement son potentiel et soit traité·e de manière respectueuse.

Discrimination

La discrimination est ici définie comme toute inégalité ou humiliation à laquelle les gens doivent faire face en raison de leur genre, de leur origine ethnique, de la couleur de leur peau, de leur langue, de leur âge, de leur neurodiversité, de leur santé physique, mentale ou psychique, de leur orientation sexuelle, de leur statut socio-économique ou de leur revenu, de leur statut de migrant·e ou de déplacé·e, de leurs croyances religieuses, spirituelles, politiques ou autres, de leur état civil, de leur poids, ou de tout autre attribut humain susceptible d'entraîner des injustices. Notre définition de la discrimination inclut également le concept d'injustice épistémique.³⁰

Durabilité

Ce cahier de revendications est basé sur le concept de durabilité forte. Cela signifie que nous avons besoin d'un système environnemental fonctionnel pour que notre société existe et de durabilité environnementale et sociale pour que notre économie soit durable. Cela dit, la maximisation du profit économique qui repose sur la destruction ou la dégradation de l'environnement ou sur des mesures socialement non durables ne peut être elle-même durable. Une forte durabilité garantit donc que les besoins des générations et des écosystèmes actuels et futurs puissent être satisfaits et que les limites planétaires ne soient pas dépassées.

La durabilité sociale englobe un ensemble diversifié de besoins et de droits fondamentaux, obtenus grâce à des systèmes et des sociétés équitables et justes. Nous considérons que les caractéristiques socioculturelles, le changement de comportement ainsi que des systèmes et des institutions plus équitables sont au cœur de ce concept. Par exemple, pour comprendre ce que signifie réellement la durabilité, nous devons écouter des personnes issues de milieux divers, et en priorité les personnes marginalisées. La durabilité ne consiste pas seulement à éliminer les injustices, mais aussi à valoriser et prendre en compte la diversité et les multiples avantages qu'elle apporte à une communauté. En même temps, le bien-être psychique, la prévention de la violence et de la discrimination, ainsi que le soutien et l'autonomisation des personnes concernées, sont des aspects particulièrement pertinents à prendre en compte dans le contexte de l'enseignement supérieur.

HE

Haute école.

³⁰ <https://www.youtube.com/watch?v=xB2QuLx9pMQ>

Intersectionnalité

L'intersectionnalité décrit l'interconnexion de différentes formes de discrimination. Par exemple, les personnes qui sont confrontées à plusieurs formes de discrimination en même temps éprouvent celle-ci différemment que les personnes qui ne sont confrontées qu'à une seule. Elles mènent également d'autres luttes. Ainsi, les différentes formes de discrimination ne s'ajoutent pas seulement les unes aux autres, mais s'interconnectent également les unes aux autres, de sorte que l'interdépendance des différentes formes de discrimination doit toujours être prise en compte lors de la conception des politiques (de l'enseignement supérieur) de lutte contre la discrimination.³¹

Dans ce cahier de revendications, lorsque nous faisons référence à l'intersectionnalité ou à des processus, des cours ou des formations continues intersectionnels qui devraient être mis en œuvre, nous mettons donc toujours l'accent sur l'autoréflexion critique et la réflexion sur les privilèges par le personnel académique, les étudiant·e·s et/ou d'autres groupes cibles.

Limites planétaires

Selon le dernier consensus, il existe neuf limites planétaires : l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique, la perte d'intégrité de la biosphère (perte de biodiversité et extinctions), la pollution chimique et le rejet de nouvelles entités, le changement climatique, l'acidification des océans, la consommation d'eau douce et le cycle hydrologique mondial, la surexploitation des sols, les flux d'azote et de phosphore vers la biosphère et les océans, et la charge en aérosols atmosphériques. Pour plus d'informations, consultez le site du Resilience Centre de l'Université de Stockholm³².

Personnes affectées

Les personnes affectées sont définies ici comme des personnes qui sont particulièrement (négativement ou positivement) affectées ou ciblées par une certaine circonstance ou politique de la HE. Par exemple, les personnes ayant subi des violences sexualisées sont des personnes affectées par l'élaboration d'une politique institutionnelle contre les violences sexualisées ; les personnes souffrant de troubles psychiques sont des personnes affectées par la mise en place de services de conseil psychologique appropriés ; les étudiant·e·s étranger·ère·s sont affecté·e·s par les politiques de reconnaissance des diplômes d'études secondaires ou universitaires étrangers, etc. L'expression fait ainsi référence à des groupes de personnes qui sont généralement désavantagées dans la société (ou dans les structures des HE), de sorte que des politiques supplémentaires sont nécessaires pour créer l'égalité des chances, qui ont besoin d'aide en raison de la violence ou de la discrimination qu'elles ont subies, qui ont des problèmes de santé, ou qui risquent d'être discriminées par une politique institutionnelle de la HE. Par conséquent, l'intersectionnalité doit être prise en compte lors de l'implication des personnes concernées dans l'élaboration, la mise en œuvre, la révision ou l'évaluation des politiques ou des programmes (de soutien et d'autonomisation) de la HE.

³¹ Pour une introduction à l'intersectionnalité, il convient de consulter ces vidéos explicatives et ces informations de base de l'Université d'Édimbourg : <https://www.ed.ac.uk/equality-diversity/students/intersectionality>

³² <https://stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries/the-nine-planetary-boundaries.html>

Privilège

Le privilège fait référence à l'absence d'obstacles ou de désavantages structurels qui s'appliquent à certaines personnes par coïncidence, et qui doivent faire l'objet d'une réflexion critique afin de prendre conscience du fait que d'autres personnes ne bénéficient pas des mêmes privilèges. Par conséquent, des changements structurels, politiques et sociétaux doivent avoir lieu pour que chacun·e puisse bénéficier de l'égalité des droits et des chances (à titre d'exemple, les personnes nées dans une famille défavorisée sont confrontées à des obstacles ou à des désavantages auxquels une personne née dans une famille aisée n'est pas confrontée). Pour en savoir plus, regardez la vidéo explicative³³ sur les privilèges réalisés par l'Université d'Édimbourg mentionnée ci-dessus.

Violence

La violence est ici comprise comme tout acte non consensuel, et qui cause un préjudice physique, sexuel, psychologique, économique ou autre à la personne affectée (liste non exhaustive). Les groupes historiquement marginalisés ont tendance à avoir un risque considérablement plus élevé d'être affectés par différentes formes de violence.³⁴ Il est donc essentiel de tenir compte des besoins des personnes touchées déjà marginalisées lors de la conception de mesures et de services de soutien, afin de rendre ces services accessibles et utiles pour elles.

Violence psychologique

La violence psychologique est toute action qui cause un préjudice psychologique à la personne concernée. Elle peut prendre diverses formes, notamment le (cyber)mobbing, le gaslighting, l'intimidation, la manipulation, le blâme, la honte, les injures, les moqueries, les critiques constantes, le fait de donner des ordres à une personne, de refuser de communiquer avec elle ou de l'ignorer, l'isolement, l'humiliation, le stalking, les menaces, la surveillance et le contrôle du comportement d'une personne. Notez que les exemples donnés ici constituent une liste non exhaustive.

Violence sexualisée

On entend par violence sexualisée toute action à référence sexuelle non consensuelle, c'est-à-dire à laquelle la personne concernée n'a pas explicitement, consciemment et volontairement confirmé sa participation, que ce soit verbalement ou non verbalement. Cela signifie que nous ne nous référons pas ici à la définition de violence sexualisée telle que caractérisée dans le droit pénal suisse, car cette dernière n'est ni conforme aux exigences de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la

³³ <https://www.ed.ac.uk/equality-diversity/students/intersectionality>

³⁴ Par exemple, les FINTA* sont beaucoup plus souvent affecté·e·s par les violences sexualisées que les hommes cis, et les FINTA* handicapé·e·s ont un risque beaucoup plus élevé de subir des violences sexualisées que les FINTA* non handicapé·e·s. (FINTA* est une abréviation allemande qui désigne les femmes (« Frauen » en allemand), les personnes intersexes, non binaires, transgenres et agenres, ainsi que toutes les personnes non explicitement mentionnées dont l'identité de genre n'est pas couverte par FINTA (sans *). Toutefois, l'expression FINTA* exclut les hommes cis, c'est-à-dire les personnes dont le genre et le sexe sont masculins).

violence domestique (Convention d'Istanbul), signée et ratifiée par la Suisse, ni suffisante en termes de normes éthiques et de faits scientifiques traumatologiques et psychologiques. C'est pourquoi nous appliquons ici l'approche « *Only yes means yes* ». Nous intégrons ainsi dans notre définition la violence sexualisée physique et non physique, ainsi que tout ce qui est souvent compris publiquement comme « harcèlement sexuel ».

Les formes non physiques de violence sexualisée comprennent les formes verbales et les formes en ligne de violence sexualisée, ainsi que le fait de faire regarder à une personne des actes sexuels, y compris du matériel pornographique, contre son gré. D'autres exemples de violence sexualisée non physique sont les blagues sexistes, les insultes, les questions sur la vie sexuelle d'une personne, les propositions sexuelles ambiguës ou non, inconfortables, et les regards objectivants.

Les formes de violence sexualisée en ligne sont par exemple l'envoi ou la diffusion non consentuels de messages, de photos ou de films à contenu sexuel, les remarques dégradantes sur l'apparence physique d'une personne (en ligne), les tags à connotation sexuelle et les menaces de publier des photos privées à contenu sexuel ou de publier des photos ou d'autres matériels (afin de pousser quelqu'un à s'engager dans des actions sexuelles ou autres contre son gré).

Les formes physiques de violence sexualisée comprennent les massages non consentuels, les caresses des cuisses, des joues, des épaules, des cheveux, etc., les baisers, les déshabillages, les attouchements ou le viol.

Notez que les exemples de différentes formes de violence sexualisée donnés ici constituent une liste non exhaustive.